

HALLES DE L'ABBAYE : LES COMMERÇANTS DOIVENT SE MANIFESTER D'ICI LE 11 MARS

Vous êtes commerçants et vous souhaitez occuper un stand dans les futures Halles de l'Abbaye ? Vous avez jusqu'au 11 mars 2021 à midi pour présenter votre projet aux services de la Ville d'Alès. Téléchargez les documents sur cette page.

Dans le cadre des États Généraux du Cœur de Ville, la Ville d'Alès va procéder à la réhabilitation et à la modernisation des Halles de l'Abbaye afin de dynamiser l'activité marchande de l'ensemble de l'espace constituant la place de l'Abbaye et ses extensions. Elle lance un "Appel à Manifestation d'Intérêt" pour l'occupation des futures Halles de l'Abbaye après leur rénovation.

Des critères de sélection portés sur les produits locaux et les animations

Cet « Appel à Manifestation d'Intérêt » s'adresse à l'ensemble des commerçants de produits alimentaires du territoire alésien. La remise en valeur des Halles de l'Abbaye se fera sur la base de l'attachement des Alésiens à divers critères, indiqués lors des enquêtes réalisées dès 2017 : proximité, produits locaux de qualité, mise en place de services adaptés, confort des clients, convivialité et relations de confiance avec les commerçants.

Appel à se manifester : les trois axes de travail de la Ville d'Alès

Dans le cadre de cet « Appel à Manifestation d'Intérêt », la Ville d'Alès souhaite :

- permettre aux éταliers déjà présents au sein des Halles de l'Abbaye de manifester leur souhait pour intégrer les futures halles tout en précisant leur projet,
- permettre à l'ensemble des commerçants potentiels de manifester leur intérêt pour l'occupation d'un stand au sein des futures Halles de l'Abbaye,
- constituer un groupe d'éταliers prêts à participer à la co-construction des nouvelles Halles de l'Abbaye en partenariat avec la Ville et l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue.

Un comité composé d'élus et de techniciens

Les critères de sélection des commerçants porteront sur la "motivation" du commerçant autour du projet commercial (décoration du stand, moyens de paiement, site web, ...). Seront observés la qualité de l'offre des produits (bio, circuit court) et les propositions d'animation du stand, ainsi que la viabilité du projet, les capacités financières du commerçant et ses besoins techniques.

Les projets retenus en fonction des critères définis seront sélectionnés par un comité composé d'élus et de techniciens. Un plan de

stand adapté au projet sera présenté au commerçant.

Les projets retenus par le comité seront présentés au maire pour attribution de l'autorisation d'occupation au sein des nouvelles Halles de l'Abbaye.

Déposez votre dossier auprès du service d'occupation du domaine public de la Ville d'Alès au plus tard le 11 mars 2021 à midi.

Document(s) à télécharger

Appel à manifestation d'intérêt

(PDF – 127 Ko)

Dossier individuel de candidature pour appel à manifestation d'intention

(PDF – 90 Ko)

Guide technique Appel à manifestation d'intérêt

(PDF – 100 Ko)

Service Occupation du Domaine Public

Visite des lieux sur rendez-vous

(contacter M. Hervé Ledrich)

Adresse

Halles de l'Abbaye (1^{er} étage)

14 rue de la République, 30100 Alès

Téléphone

04 66 56 11 23

Courriel

odp@ville-ales.fr